

Zeitschrift: Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum
Herausgeber: Forum Helveticum
Band: 7 (1997)

Artikel: À propos de l'étude sur le clivage linguistique en Suisse
Autor: Sciarini, Pascal
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-832985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

À PROPOS DE L'ÉTUDE SUR LE CLIVAGE LINGUISTIQUE EN SUISSE

Pascal Sciarini

Introduction

Dans cette contribution, j'aimerais présenter quelques réflexions tirées de notre étude sur le clivage linguistique en Suisse (Kriesi et al. 1996). Selon les termes du mandat qui nous a été confié par la Chancellerie fédérale, l'Office fédéral de la culture et l'Office fédéral de la statistique, cette recherche avait pour but de discuter le concept de clivage linguistique, de mesurer l'importance du problème, aujourd'hui et par rapport au passé, d'évaluer comment il est perçu au sein de la population, et d'avancer quelques mesures susceptibles d'y remédier. La partie empirique de cette recherche se base essentiellement sur l'analyse des résultats par cantons des votations fédérales de la période 1872–1994 et de diverses enquêtes d'opinion.¹ Après un rappel des principaux résultats de cette étude, j'aimerais mettre l'accent sur la discussion de quelques aspects politico-institutionnels du clivage. Il s'agit d'aspects importants, qui n'ont pas fait l'objet d'un atelier spécifique lors du séminaire.

Le clivage linguistique: clarification conceptuelle

Il est important de savoir de quoi l'on parle lorsque l'on évoque le «clivage linguistique». Selon la définition que nous avons empruntée à Bartolini et Mair (1990: 212s.), un clivage existe si (et seulement si) trois composantes sont présentes simultanément dans la société:

- une composante *structurelle*, qui se réfère aux éléments empiriques du clivage (dans le cas qui nous intéresse, la différence de langue);
- une composante *normative*, qui renvoie à l'ensemble des valeurs et représentations symboliques qui modèlent l'identité et les attitudes des acteurs sociaux impliqués par l'existence du clivage (ici, la «conscience» d'appartenir à une certaine communauté linguistique);
- une composante *organisationnelle*, qui concerne l'ensemble des acteurs, organisations et institutions – ainsi que des interactions qui en découlent – qui font que le clivage se manifeste politiquement et socialement.

1 Il s'agit des enquêtes-VOX des votations fédérales de la période 1981-1994, de diverses enquêtes UNIVOX, ainsi que d'un sondage inédit consacré à la question des relations entre communautés linguistiques, réalisé en complément du sondage-VOX des votations fédérales du 4 décembre 1994.

Selon cette définition, les conflits politiques ont toujours leurs racines dans des différences structurelles et culturelles qui mettent certains groupes en opposition. Cependant, une opposition «culturelle» ou une différenciation «structurelle» ne conduit pas nécessairement à un clivage politique; un clivage peut être structurellement et normativement observable, mais susciter une mobilisation politique très limitée. Une ligne de conflit culturelle ou structurelle se transforme en clivage politique seulement si elle est «politisée», c'est-à-dire «organisée» par des acteurs politiques ou par des institutions. En bref, un clivage politique se développe initialement sur la base d'une stratification sociale ou culturelle, condition à l'émergence d'une identité de groupe. Il devient un clivage politique lorsqu'il est l'objet d'une mobilisation politique.

L'intérêt de cette définition est qu'elle permet de développer une approche dynamique du clivage linguistique, dans le sens qu'elle permet de rendre compte des fluctuations dans l'intensité du clivage. Nous avons identifié des éléments structurels, normatifs et organisationnels qui *renforcent*, respectivement qui *atténuent*, le clivage linguistique. Les mécanismes de renforcement contribuent à rendre le clivage *manifeste*; sous l'effet des mécanismes d'atténuation, le clivage reste *latent*. Je reviendrai sur ces mécanismes dans la discussion des résultats empiriques.

Des résultats nuancés

Sur le plan empirique, notre étude a débouché sur des conclusions nuancées. D'un côté, toute une série d'indicateurs donnent à penser que le clivage linguistique n'est pas un problème majeur en Suisse. Mais d'un autre côté, il existe aussi de bonnes raisons de s'inquiéter et de penser que le clivage va se renforcer ces prochaines années.

Du côté des signes plutôt rassurants, nous avons constaté que le problème posé par les relations entre régions linguistiques est secondaire aux yeux des Suisses et des Suissesses, par rapport aux grands problèmes de l'heure comme le chômage, la drogue ou le financement de l'AVS.² De plus, il existe toujours un large consensus en Suisse autour des valeurs politiques de base, un grand attachement au pays, ainsi qu'un sentiment de proximité somme toute assez élevé vis-à-vis des concitoyens des au-

2 Seulement 1% des personnes interrogées dans le cadre de notre sondage ont considéré que les *relations entre régions linguistiques* constituent le problème le plus important. Il faut toutefois noter que certains des problèmes présentés aux interviewés, aux côtés des *relations entre régions linguistiques*, comptent parmi les plus cruciaux de l'heure en Suisse, affectent directement un grand nombre de personnes dans leur vie quotidienne, et font l'objet d'une médiatisation et d'une politisation constante. A l'inverse, le clivage linguistique ne se manifeste que ponctuellement et est volontiers relativisé par les élites. Dans cette perspective, le clivage linguistique serait d'autant moins saillant aux yeux de l'opinion publique qu'il est peu présent sur la scène politique et médiatique.

tres régions linguistiques. Enfin, l'analyse de l'ensemble des votations fédérales montre que le clivage linguistique a globalement tendance à diminuer, en termes relatifs:³ le pourcentage de minorisation des trois régions linguistiques diminue, et les différences de vote entre les minorités latines et la Suisse alémanique vont en décroissant. Il existe donc, sous cet angle, une intégration de plus en plus grande entre les régions linguistiques.

Du côté des signaux plus inquiétants, nous avons constaté que si elle n'est pas prioritaire, la question des relations entre les régions linguistiques est néanmoins perçue comme problématique aux yeux des minorités romande et italophone. Invités à se prononcer sur l'existence – ou non – d'un «fossé» entre les régions linguistiques, une large majorité des Romands et des Tessinois interrogés dans notre sondage perçoivent un tel fossé; à l'inverse, une large majorité d'Alémaniques considèrent qu'un tel fossé n'existe pas. De même, si les Romands et, dans une moindre mesure, les Tessinois, considèrent que ce fossé est grave et soutiennent l'adoption de mesures susceptibles de le réduire, les Alémaniques – en particulier les catégories âgées et/ou habitant en milieu rural – nient la gravité du fossé et sont nettement plus réticents vis-à-vis des éventuelles mesures correctives. Notons que la perception du fossé est plus aiguë au sein des jeunes générations.

Deuxièmement, nous avons observé une insensible détérioration du sentiment de proximité entre communautés linguistiques, en particulier entre la Suisse romande, d'un côté, et la Suisse alémanique et italienne, de l'autre. A nouveau, ce phénomène est plus marqué chez les jeunes. Ceci met en évidence un renforcement normatif du clivage linguistique, perceptible depuis la fin de la période «d'union sacrée» (Seconde guerre mondiale et guerre froide), durant laquelle les Suisses étaient soudés dans la défense contre un «ennemi commun».

3 Nous nous sommes servis de deux indicateurs – complémentaires – pour mesurer la présence d'un clivage lors d'une votation populaire. La première mesure exprime le nombre de fois qu'un canton appartenant à l'une des régions linguistiques a été mis en minorité en votation populaire, c'est-à-dire lorsqu'il a accepté (respectivement refusé) un projet refusé (respectivement accepté) au niveau national. Une telle minorisation peut se produire avec un très faible écart, par exemple 49.9% contre 50.1%; cette mesure ne fait donc pas de différence entre un taux d'acceptation de 50.1% et un autre de 98%. La seconde formule repose précisément sur l'analyse des différences des taux d'acceptation entre les régions linguistiques. Pour un objet donné, le taux d'acceptation de chaque région linguistique (% de «oui») est calculé puis comparé avec celui des deux autres, de manière à obtenir la différence (en terme absolu). Revers de la médaille, cette mesure ne se préoccupe pas de savoir si un objet a été accepté ou refusé, un écart de 5% à cheval sur le seuil fatidique des 50% n'étant pas comptabilisé différemment que le même écart autour de la barre des 20 ou des 90%. De plus, nous avons considéré ces deux mesures en termes absolus, d'une part, et en termes relatifs, c'est-à-dire rapporté au nombre de votations ayant eu lieu dans la période de référence (cinq ans), d'autre part.

Troisièmement, l'analyse des votations fédérales à laquelle je faisais allusion il y a un instant est en fin de compte assez ambiguë: si on assiste globalement à une homogénéisation du vote, en termes relatifs, il existe bel et bien une forte augmentation du nombre absolu de minorisations du Tessin et des cantons romands. Conjugué à la médiatisation accrue des résultats de certaines votations populaires marquées par des différences sensibles entre les votes des cantons romands, alémaniques et du Tessin, ce résultat contribue à renforcer la perception relative à l'existence du clivage.

Enfin, l'analyse de l'ensemble des enquêtes-VOX a confirmé la relative importance du facteur linguistique dans la formation du comportement de vote lors des consultations populaires des quinze dernières années, par rapport à d'autres caractéristiques socio-démographiques et politiques des personnes interrogées:⁴ seule la confiance dans le gouvernement et la sympathie pour le Parti socialiste sont des facteurs explicatifs du vote aussi importants que le facteur linguistique; en revanche, le niveau de formation, la confession, la classe sociale, le lieu d'habitation (ville-campagne), l'âge, le sexe ou encore l'auto-positionnement sur l'axe gauche-droite sont des facteurs de moindre importance.

Quelques réflexions

Selon la formule bien connue, «les Suisses s'entendent bien parce qu'ils ne se comprennent pas». Notre analyse a montré que cette «ignorance mutuelle» est alimentée par la faible maîtrise des langues nationales⁵ et par ce que nous avons appelé la «segmentation de l'espace public», c'est-à-dire la très faible utilisation des médias (TV, radio, presse) des autres régions linguistiques. Cette segmentation est renforcée, d'une part, par l'homogénéisation des messages diffusés au sein de chacune des régions linguistiques, consécutive à l'expansion des médias électroniques et à la concentration de la presse et, d'autre part, par l'attraction pour les médias des pays voisins parlant la même langue. Ces phénomènes accentuent à leur tour la «clôture des relations sociales» entre les communautés linguistiques et érigent des barrières aux échanges et à la mobilité des individus. Sur le plan politique, il sont susceptibles de donner lieu à des délibérations et à des comportements de vote distincts d'une région linguistique à l'autre voire, à plus long terme, de favoriser l'affirmation d'une conscience de groupe spécifique.

Faute de dialogue et d'échanges, on a coutume de dire que c'est l'attachement commun aux institutions politiques qui a traditionnellement uni les Suisses. Sur le plan organisationnel, le fait qu'aucun parti politique

4 Ce facteur a exercé une influence significative sur la décision de vote pour 52 votations sur les 103 étudiées.

5 D'après notre sondage, seulement un Romand sur cinq s'exprime couramment en allemand, et à peine un Alémanique sur trois parle couramment le français.

n'ait cherché à «mobiliser» ce clivage et à défendre l'une ou l'autre communauté linguistique a certainement contribué à sa «pacification».⁶ Sur le plan institutionnel, le fédéralisme et les divers mécanismes qui en dépendent ont longtemps assuré le succès du modèle helvétique «d'unité dans la diversité» ou de «gestion de la différence», en permettant aux minorités de s'auto-organiser et de se développer de façon autonome. Autrement dit, le fédéralisme a servi de mécanisme institutionnel d'atténuation du clivage. Pensons notamment à la contribution du principe de subsidiarité, du système bicaméral, ou encore du fédéralisme d'exécution. Il n'est donc pas surprenant que les Commissions de la compréhension des Chambres (1993) misent à nouveau sur cette institution pour remédier au problème des relations entre régions linguistiques. Cette idée nous paraît en bonne partie dépassée. A l'ère de la globalisation, l'ignorance mutuelle, l'attachement aux institutions et les bonnes vieilles recettes fédéralistes ne suffisent plus. Dans certains cas limités, le fédéralisme sera peut-être à même d'offrir des solutions sur mesure. Cependant, face aux défis posés par la globalisation, permettre à chacun de régler ses affaires à sa manière ne suffit plus. Une telle stratégie pourrait même s'avérer contra-productive. Elle ne ferait que perpétuer et entretenir les différences, alors que la résolution des problèmes qui se posent aujourd'hui passe nécessairement par le dialogue, la coopération et la découverte, en commun, d'un nouveau consensus de base. René Knuesel (1994: 343), qui a consacré sa thèse à l'étude des relations entre les régions linguistiques, arrive au même constat: «Vivre les uns à côté des autres ne suffit plus. Dans ces circonstances, durer nécessite la confrontation et la promotion de la complémentarité.»

Le problème est qu'un tel projet se heurte lui-même très vite à la réalité du clivage linguistique. Tout d'abord, la tendance – assez répandue en Suisse alémanique – à minimiser le problème posé par le clivage linguistique laisse peu de place pour un débat de fond. Ensuite, même si un tel débat avait lieu, il risquerait fort de mettre à nu les différences qui existent entre Romands, Alémaniques et Tessinois sur des enjeux aussi importants que l'intégration européenne de la Suisse ou la réforme des institutions.

En effet, si l'analyse, par thèmes, des votes qui ont donné lieu aux écarts les plus importants entre la Suisse romande et la Suisse alémanique a montré que les relations entre les cantons et la Confédération ont historiquement été propices à l'affirmation du clivage linguistique, les relations avec l'extérieur (politique extérieure et, plus généralement, les questions ayant trait à l'ouverture vers l'étranger) sont désormais devenues la principale pierre d'achoppement entre les communautés linguistiques. Dans le passé, c'est la minorité romande qui s'est opposée, au

6 La Lega dei Ticinesi, parti populiste qui entend explicitement défendre les intérêts de la minorité tessinoise, constitue l'exception récente à cette règle.

nom d'un fédéralisme souvent «défensif», à la centralisation des compétences au niveau de la Confédération. Aujourd'hui, c'est la majorité alémanique qui s'oppose à l'ouverture sur le monde, au nom de la «préservation de la différence». De ce point de vue, notre enquête a confirmé que la frontière culturelle qui sépare la Suisse alémanique de l'Allemagne est plus marquée que celle qui sépare la Suisse romande de la France. Et si l'usage de plus en plus répandu du dialecte permet à la Suisse alémanique de se démarquer de l'Allemagne, il rend néanmoins encore plus difficile le dialogue confédéral. Notre sondage a d'ailleurs montré que les Romands et les Tessinois plébiscitent la proposition consistant à promouvoir l'utilisation du bon allemand à la place du dialecte en Suisse alémanique à l'école et à la Télévision, tandis que les Alémaniques s'y opposent, en particulier les jeunes.

Les divergences de vue sont également très marquées en ce qui concerne l'idée d'un grand débat sur l'avenir de la Suisse et la réforme des institutions: à en croire notre sondage, deux tiers des latins sont plus ou moins acquis à cette idée, tandis que près de la moitié des Alémaniques s'y oppose farouchement. Les résultats de notre enquête sont donc annonciateurs d'un affrontement marqué entre les régions linguistiques sur cette importante question de la réforme des institutions, qui est à l'ordre du jour en Suisse (Conseil fédéral 1995). La propension réformiste des Romands (et des Tessinois) risque de se heurter à la volonté d'une majorité d'Alémaniques de maintenir le statu quo et de défendre les institutions qui ont assuré le «succès» de la Suisse. Qui plus est, notre analyse a montré que l'opposition majoritaire en Suisse alémanique à propos de l'intégration européenne va de pair avec le refus de la modernisation de l'Etat et des institutions: plus on est opposé à l'adhésion à l'Union européenne, et plus on est aussi opposé à la réforme des institutions. N'en déplaise au Conseil fédéral, il semble donc illusoire de prétendre dissocier le débat sur la révision de la Constitution de celui sur l'avenir européen de la Suisse.

Finalement, il faut noter que le clivage linguistique n'est pas seulement la traduction de différences culturelles, mais aussi structurelles. Je pense par exemple aux problèmes posés (à nouveau) par le fédéralisme pour ce qui est de la politique d'éducation ou aux conséquences négatives – réelles ou symboliques – du processus de concentration de l'économie. Au moment où les problèmes économiques s'ajoutent aux problèmes culturels, les tensions entre les communautés linguistiques pourraient devenir de plus en plus vives. Le récent psychodrame à propos de Swissair constitue un premier avertissement à cet égard. A ce jour, la diversité de la Suisse romande et, plus encore, de la Suisse alémanique, a empêché l'affirmation d'une véritable «identité linguistique». Dans un contexte de morosité économique et de précarité de l'emploi, des événements comme celui-ci, amplifiés par les médias et – fait plus inhabituel – par certains ténors de la politique, sont de nature à favoriser l'affirmation d'une identité romande (négative au sens où elle est essentiellement réactive), et à accentuer le sentiment de frustration vis-à-vis de la majorité alémanique.

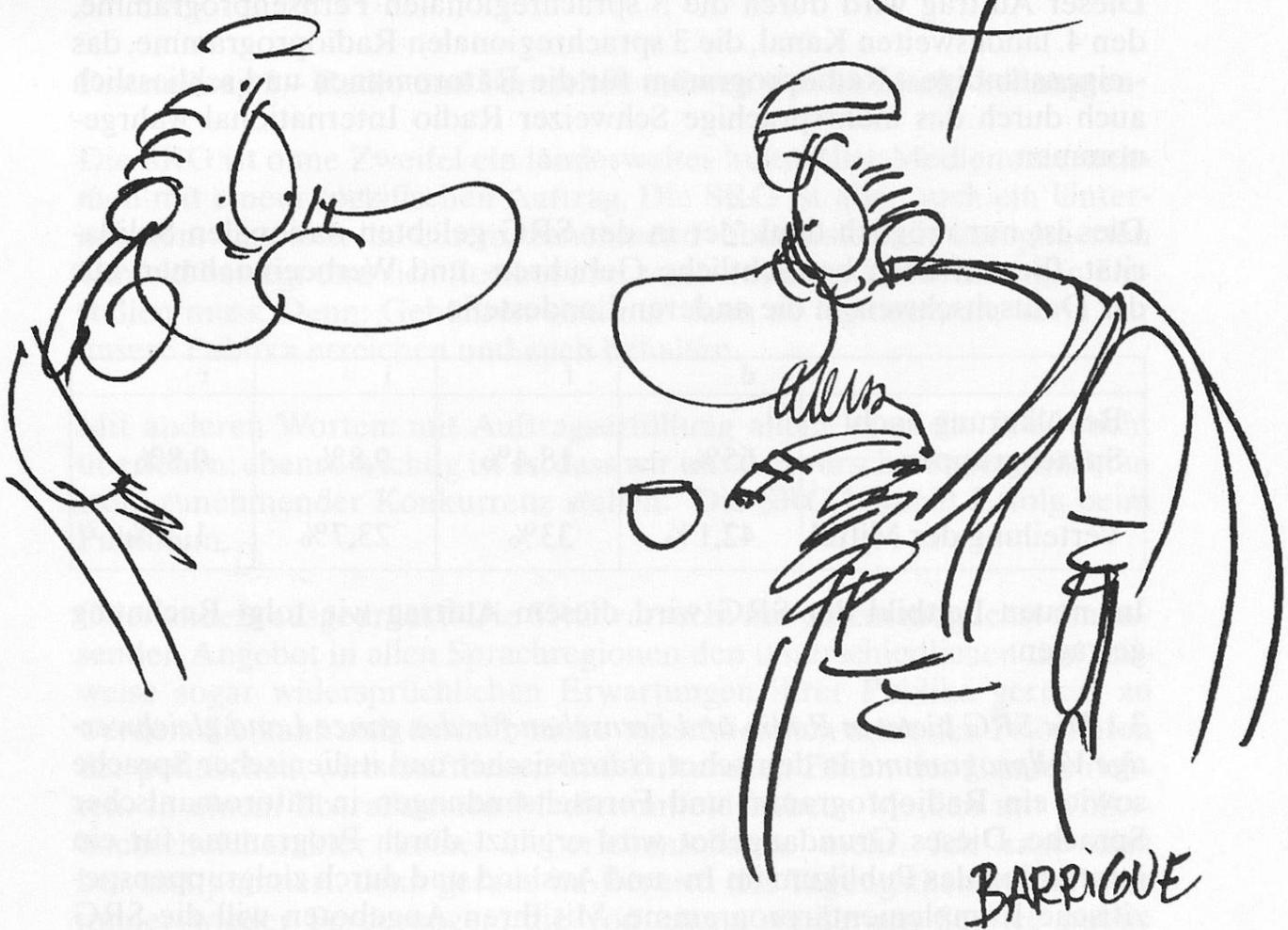
Si le clivage linguistique n'a peut-être pas, aujourd'hui, la gravité qu'on lui prête parfois, il pourrait bien devenir, demain, un enjeu parmi les plus sensibles de la politique suisse, surtout si un parti ou autre groupement politique se décidait à défendre les intérêts de l'une ou l'autre région linguistique.

Références bibliographiques

- Bartolini, Stefano and Peter Mair (1990). *Identity, Competition, and Electoral Availability*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Conseil fédéral (1995). Réforme de la Constitution fédérale. Exposé des motifs du projet de Constitution. Berne.
- Commissions de la compréhension du Conseil national et du Conseil des Etats. Berne: Rapport du 22 octobre 1993.
- Knuesel, René (1994). Plurilinguisme et enjeux politiques. Les minorités ethnolinguistiques autochtones à territoire: l'exemple du cas helvétique. Lausanne: Payot.
- Kriesi, Hanspeter, Boris Wernli, Pascal Sciarini et Matteo Gianni (1996). Le clivage linguistique: problèmes de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse. Rapport pour la Chancellerie fédérale, l'Office fédéral de la statistique et l'Office fédéral de la culture. Berne: Office fédéral de la statistique.

L'EUROPE !

PAS DE
GROS
MOTS !



© by FORUM HELVETICUM

Alle Zeichnungen von Barrigue, die in dieser Publikation erscheinen, wurden «live» während den Referaten und den Workshops der Tagung «Punts» geschaffen.

Tous les dessins de Barrigue qui figurent dans cette publication ont été créés «en direct» pendant les exposés et les ateliers du séminaire «Punts».